



Financement de la trésorerie des entreprises

Le circuit d'un dossier

Vous devez faire face à un besoin de trésorerie accru. Avec le concours de votre banque et d'OSEO, une solution s'offre à vous, grâce au Plan de Relance qui a permis la création de deux fonds de garantie : "Ligne de Crédit Court Terme Confirmé" et "Renforcement de la Trésorerie".

Analyse des besoins

Avec votre expert-comptable ou votre conseil, vous préparez un dossier pour vos partenaires bancaires. Le dossier contient les informations suivantes :

- l'analyse du besoin en fonds de roulement actuel de l'entreprise et son évolution ;
- les comptes 2009 (bilan et compte de résultat) et le prévisionnel 2010, avec une analyse de la trésorerie 2009-2010 ;
- le plan de financement 2010 sera établi, compte tenu de la modification "structurelle" des délais de paiement, ainsi que de tous les autres besoins et ressources de l'exercice, y compris les investissements après mise en œuvre de la loi de modernisation du tourisme ;
- prévisionnel et plan de financement établis sur 3 ans, si le total du plan de financement 2010 ressort à 500 000 € et plus.

Constitution du dossier

Vous présentez le dossier à la banque de votre choix. Les partenaires bancaires intègrent dans leur réponse, l'intervention d'OSEO en sollicitant la Direction Régionale* concernée qui reste, bien entendu, maître de sa décision.

Le rôle d'OSEO, au service des entreprises françaises, est de garantir la banque afin de permettre l'octroi de crédits bancaires pour financer l'augmentation du besoin en fonds de roulement :

- cette garantie s'adresse à des entreprises saines rencontrant ou susceptibles de rencontrer des difficultés qui ne sont pas d'origine structurelle, quelque soit leur âge ;
- concours garantis : les crédits court terme confirmés sur 12 à 18 mois et les prêts à moyen terme (durée de 2 à 7 ans), y compris les prêts personnels aux dirigeants, pour réaliser des apports en fonds propres et les cessions-bails ;
- quotité garantie : 60 %, jusqu'à 90 % sous certaines conditions.

OSEO peut aussi vous aider à financer votre développement – en France ou à l'étranger – ou encore, l'acquisition d'une entreprise dans le cadre d'une croissance externe par exemple... (consulter OSEO en régions (adresses sur oseo.fr)


www.snnav.travel

oseo.fr



**Les solutions
de financement**
pour les agences de voyage



Besoins financiers	Types de financements	Solutions OSEO
<p>Renforcement de la trésorerie</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Lié à l'augmentation des stocks, l'allongement du crédit client, la réduction du crédit fournisseur (notamment en application de la loi LME et des nouveaux critères IATA) ◆ Modification du cycle d'exploitation 	<ul style="list-style-type: none"> • Crédits bancaires à moyen et long terme • Ligne de financement à court terme • Mobilisation de créances de donneurs d'ordre publics ou privés agréés par OSEO 	 <ul style="list-style-type: none"> • Fonds de garantie spécifiques Les fonds "Renforcement de la Trésorerie" et "Lignes de Crédit Confirmé" sont destinés¹ à : <ul style="list-style-type: none"> ➤ Consolider à moyen terme (de 2 à 7 ans) les crédits à court terme. ➤ Favoriser l'octroi de crédits court terme confirmés sur 12 à 18 mois. <p>Cette garantie s'adresse à des entreprises saines rencontrant ou susceptibles de rencontrer des difficultés qui ne sont pas d'origine structurelle.</p> <p>Concours garantis</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ Prêts à moyen terme (durée de 2 à 7 ans), y compris prêts personnels aux dirigeants pour réaliser des apports en fonds propres, et cessions-bails (jusqu'à 10 ans). ▶ Crédits court terme confirmés sur 12 à 18 mois. <p>Plafonds de risque maximum</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ PME² : 1,5 million d'euros. ▶ ETI³ : 15 millions d'euros. <p>Quotité garantie</p> <ul style="list-style-type: none"> ▶ de 50 % à 90 % selon les conditions. <ul style="list-style-type: none"> • Avance + aux côtés des lignes court terme des partenaires bancaires. • Service en ligne e-tréso.
<p>Développement</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Acquisition d'immobilisations corporelles (matériels, immobilier) 	<ul style="list-style-type: none"> • Crédit bancaire à moyen et long terme • Crédit bail immobilier et mobilier, location financière 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts, crédit-bail énergie, crédit-bail mobilier, crédit-bail immobilier (y compris cession-bail) • Financements de 3 à 15 ans aux côtés des partenaires bancaires et/ou garantie² à 40 %. • Garantie portée à 70 % avec l'accord de la Région concernée⁴.

¹ Selon les conditions générales d'intervention d'OSEO garantie

² Entreprises de moins de 250 salariés, selon la définition européenne de la PME

³ Entreprise de Taille Intermédiaire, indépendante, de 250 à 5 000 salariés

⁴ Consulter la Direction Régionale compétente d'OSEO pour connaître les modalités des accords avec la Collectivité Territoriale concernée

Besoins financiers	Types de financements	Solutions OSEO
<ul style="list-style-type: none"> ◆ Acquisition d'immobilisations incorporelles et investissements immatériels, notamment de diversification en application de la Loi de Modernisation du tourisme ◆ Croissance externe ◆ Augmentation du fonds de roulement générée par le projet de développement, notamment de diversification <p>Transmission</p> <ul style="list-style-type: none"> ◆ Acquisition de la majorité du capital, des droits de vote ou d'une position minoritaire à vocation majoritaire 	<ul style="list-style-type: none"> • Prêts mezzanine • Obligations convertibles • Capital-risque (Business Angels, AFIC, UNICER ...) • Crédit bancaire • Prêt mezzanine 	<ul style="list-style-type: none"> • Contrat de Développement : prêt sans garantie avec un différé d'amortissement, obligatoirement associé à une intervention bancaire. De 40 à 400 000 € pour les PME ayant une croissance prévisionnelle du CA d'au moins 5 % l'an. • Prêt Participatif de Développement. Prêt sans garantie de 15 000 à 100 000 € obligatoirement associé à un concours bancaire. Finalités et territoires définis par la Collectivité Territoriale concernée¹. • Intervention d'Avenir Entreprises Mezzanine (filiale de la Banque Européenne d'Investissement, de la Caisse des Dépôts et d'OSEO) en obligations convertibles (de 50 000 à 500 000 €) en faveur des PME à fort potentiel. • Intervention (jusqu'à 2 000 000 €) d'Avenir Entreprises Développement (filiale de la Caisse des Dépôts et d'OSEO) en fonds propres en faveur des PME à fort potentiel. • Site capitalpme.oseo.fr de mise en relation des investisseurs et des entreprises pour la souscription au capital d'une entreprise, notamment en contrepartie d'un allègement de l'ISF (loi TEPA). • Site reprise-entreprise.oseo.fr pour accéder à toutes les affaires à reprendre en France. • Garantie OSEO² des crédits bancaires (50 %). • Garantie portée à 70 % avec le soutien de la Région concernée¹. • Contrat de Développement Transmission OSEO : Prêt sans garantie de 40 à 400 000 € bénéficiant d'une intervention de la Région¹, en complément d'un concours bancaire.

¹ Consulter la Direction Régionale compétente d'OSEO pour connaître les modalités des accords avec la Collectivité Territoriale concernée

² Pour les PME respectant la définition européenne de la PME